

**COMMUNE DE LAINSECQ**  
**COMPTE-RENDU DE LA SESSION DU 25 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt, le vendredi 25 septembre, à 20h, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Madame CHOUBARD Nadia, Maire.

Présents : Mme BILLEBAULT Elise, LAURENT Valérie, PIGET Maryse, MM. COUPECHOUX Gérard, GARNAULT Hervé, RAVISE Pascal, MASSE Arnaud, MASSE Fabien, RABOURDIN Axel, CHOUBARD Romuald

Secrétaire de séance : Mme BILLEBAULT Elise

Date de la convocation : 18/09/2020

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de présents : 11

### **ORDRE DU JOUR**

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 4 septembre 2020
- Gérance du restaurant
- Choix d'un architecte spécialisé en restauration de patrimoine pour la continuité du dossier des travaux sur l'église.
- Désignation de délégués à la commission impôts de la communauté de communes.
- Affaires diverses

Le procès-verbal de la réunion du 4 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité

#### Location – Gérance du restaurant

Le conseil municipal, à l'unanimité, a choisi **M. Daniel NOGUEIRA** ou toute personne morale qu'il envisage de constituer et dont il serait associé, comme **GERANT du café-restaurant communal**, au N° 6 grande rue à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020.

Le loyer de l'ensemble « restaurant et annexe » est fixé à 500 € HT.

L'équipement de la cuisine du restaurant ainsi que du bar fait l'objet d'un investissement communal et reste donc la propriété de la collectivité. Le détail sera annexé au bail.

Un acte de location-gérance sera conclu auprès de M. Fossoyeux, Notaire à Saint-Sauveur en Puisaye.

Mme le Maire est désignée pour signer toutes pièces de ce dossier.

### Désignation d'un architecte du Patrimoine pour les travaux sur l'église

Mme le Maire expose au conseil municipal que suite à une première réunion d'expertise des travaux litigieux sur le transept sud de l'église, l'expert judiciaire nous demande de mandater un architecte du Patrimoine pour prévoir les travaux de reprise du linteau de la porte et le remaillage de la fissure.

Considérant le court délai laissé par l'expert, le conseil municipal autorise Mme le Maire :

- à désigner un architecte de son choix pour effectuer cette prestation.
- à signer toutes pièces de ce dossier.

### Commission intercommunale des impôts directs

Le conseil municipal propose à la communauté de commune une personne susceptible de siéger à la Commission Communale des Impôts Directs.

- Mme Choubard Nadia

### Election de 2 représentants des conseillers municipaux au sein du comité consultatif des sapeurs-pompiers. *Annule et remplace la délibération N° 36/2020 du 10/07/2020*

Ont été élus pour siéger au comité consultatif des sapeurs-pompiers :

- Massé Arnaud
- Ravisé Pascal

### Centre de loisirs Ribambelle

Mme Elise Billebault est désignée comme parent référent au Centre de Loisirs Ribambelle.

La séance est levée à 9 h 15